

---

## Arrêté du Président

---

**DGA Aménagement du territoire**

Pôle des Routes et des Mobilités  
agence départementale Biterrois  
ZAC de Mercorent - Ilot 29 P BP 50  
40, rue Alphonse Beau de Rochas  
34501 Béziers Cedex  
adstbiterrois@herault.fr  
Téléphone : 04 67 67 40 10

Dossier suivi par : Molinari Mathieu  
Références : BIT-2025-193-ATC

**Objet : DGA AT - Arrêté de circulation temporaire - D16E8 - Cazouls-lès-Béziers**

**Le président du Conseil départemental de l'Hérault,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;

Vu le Code de la route et notamment ses articles R411-2, R411-25 et R411-8 ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, 8ème partie : signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel ;

Vu le règlement de voirie départemental ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Président du conseil départemental de l'Hérault portant délégation de signature ;

Vu la demande de la société COLAS FRANCE en date du 13/11/2025, qui va réaliser des travaux d'élargissement de chaussée, pour le compte de la collectivité CD34 domiciliée 1977 avenue des Moulins, 34080 Montpellier représentée par l'agence Biterrois,

**Arrête :****Article 1 :**

La circulation de tous les véhicules sur la D16E8 du PR 0+472 au PR 0+701 sur le territoire de la commune de Cazouls-lès-Béziers, entre le lundi 24 novembre 2025 et le vendredi 05 décembre 2025, sera réglementée conformément aux dispositions suivantes :

- Le chantier se fera hors circulation avec coupure de la RD.

Pendant tout le déroulement des travaux, des déviations VL et PL seront mise en place, les véhicules déviés emprunteront les itinéraires définis en annexe, selon le plan de déviation joint au présent arrêté.

Le soir, le week-end et les jours fériés ou hors chantier éventuels, les travaux seront interrompus mais les restrictions de circulation seront maintenues

**Article 2 :**

La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (LIVRE 1-8° partie).

La signalisation nécessaire dans son ensemble est à la charge du CD34, représentée par l'AD Biterrois (tel: astreinte entreprise: 06 65 47 62 33 ; astreinte pour le balisage/signalisation 04 67 67 67 67).

**Article 3 :**

Cet arrêté devra être affiché au droit du chantier par la société COLAS FRANCE, chargée des travaux, il sera également publié par voie électronique sur le site de la collectivité

: <https://herault.fr>

**Article 4 :**

Monsieur le Directeur de l'agence départementale Biterrois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Diffusion :

Gendarmerie,

Mme.BLIAUX MARLENE, COLAS FRANCE,

Au technicien du département,

Le Maire de Cazouls-lès-Béziers,

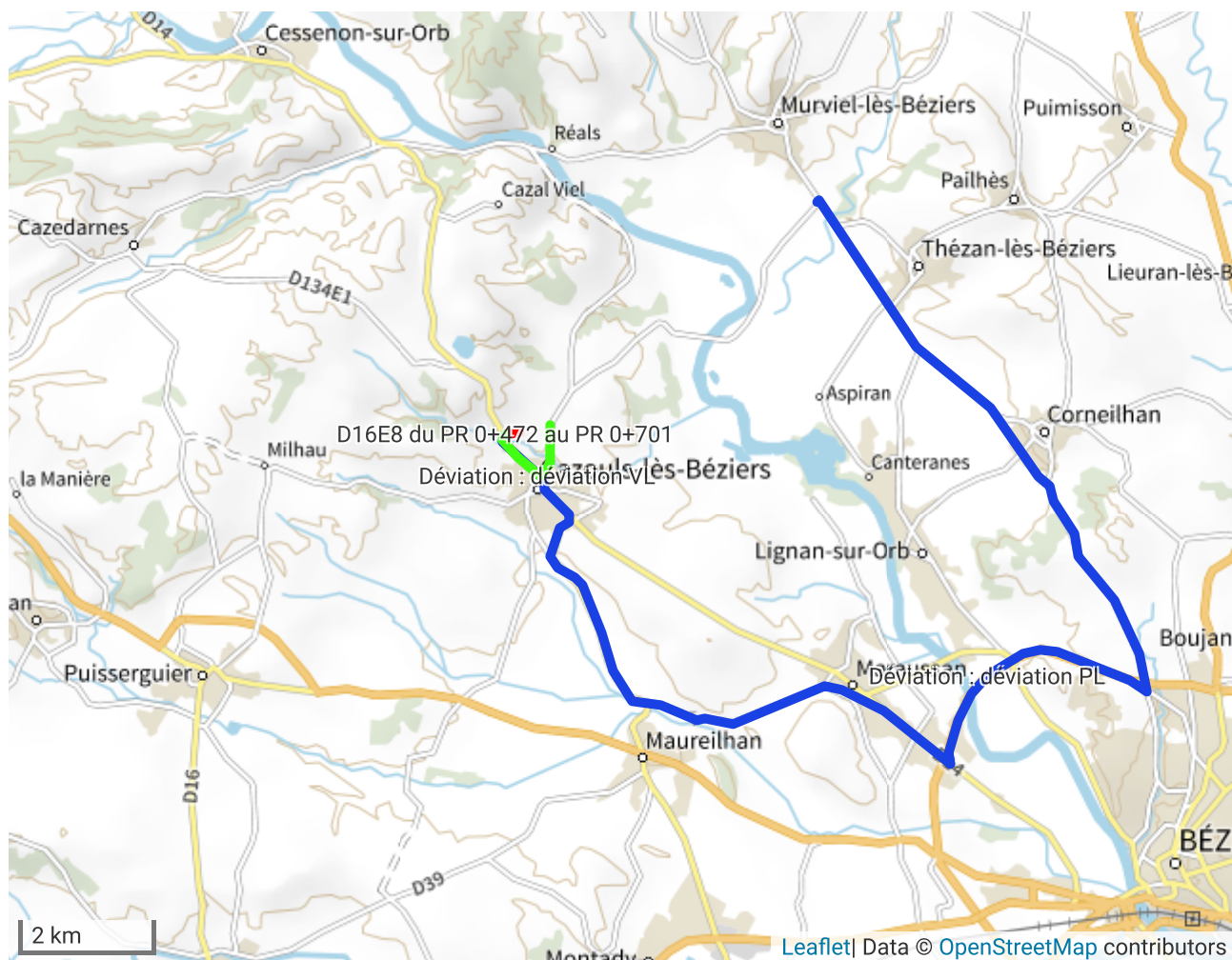
SDIS CODIS 34,

agence départementale Biterrois,

Liste des pièces jointes :

- Localisation

## ANNEXE - LOCALISATION



### DÉTAILS DE L'ITINÉRAIRE

#### Déviation déviation PL

Via: Avenue de la Fialouse, D 162, Route de Maureilhan, Avenue de Béziers, D 612, Route de Cornéilhan, D 154, D 154E1

22.9 km, 31 min

Se diriger vers le sud sur D 14 - 1 km

Tourner légèrement à gauche sur la place Aristide Briand (D 14) - 40 m

Continuer tout droit sur l'avenue Jean Jaurès (D 14) - 250 m

Tourner légèrement à gauche sur l'avenue Jean Jaurès (D 14) - 300 m

Tourner à droite sur l'avenue de la Fialouse (D 16) - 700 m

Tourner à gauche pour rester sur D 162 - 2 km

Vous êtes arrivé à votre première destination, sur la droite - 0 m

Se diriger vers le sud-est sur D 162 - 800 m

Tourner à gauche sur D 39 - 3 km

Prendre le rond-point, puis la première sortie sur l'avenue Jean Jaurès - 15 m

Sortir du rond-point sur l'avenue Jean Jaurès - 450 m

Continuer tout droit sur la rue de l'Avenir - 450 m

Tourner à gauche sur la rue Maurice Combes - 25 m

Tourner à droite sur l'avenue de Béziers (D 14) - 600 m

Prendre le rond-point du Pêcheur, puis la seconde sortie sur l'avenue de Béziers (D 14) - 45 m

Sortir du rond-point sur l'avenue de Béziers (D 14) - 250 m

Continuer tout droit sur la route de Maraussan (D 14) - 300 m

Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m

Se diriger vers le sud-est sur la route de Maraussan (D 14) - 35 m

Prendre le rond-point du Docteur Raymond Simorre, puis la seconde sortie - 90 m

Sortir du rond-point - 250 m

S'insérer légèrement à gauche sur D 612 - 3.5 km

Prendre la sortie - 400 m

Prendre le rond-point Paul Harris, puis la quatrième sortie sur la route de Corneilhan (D 154) - 100 m

Sortir du rond-point sur la route de Corneilhan (D 154) - 150 m

Prendre le rond-point Simon Wiesenthal, puis la première sortie sur la route de Corneilhan (D 154) - 45 m

Sortir du rond-point sur la route de Corneilhan (D 154) - 90 m

Vous êtes arrivé à votre troisième destination - 0 m

Se diriger vers le nord sur la route de Corneilhan (D 154) - 3.5 km

Prendre le rond-point, puis la seconde sortie sur D 154E1 - 35 m

Sortir du rond-point sur D 154E1 - 2 km

Continuer tout droit sur D 19 - 1.5 km

Prendre le rond-point, puis la seconde sortie sur D 19 - 35 m

Sortir du rond-point sur D 19 - 1.5 km

Tourner à gauche sur la route de Cazouls (D 16) - 45 m

Vous êtes arrivé à votre destination - 0 m

#### **Déviati**

Via: Avenue Waldeck-Rousseau, Avenue du Général de Gaulle, Avenue de Murviel

1.7 km, 3 min

Se diriger vers le sud sur D 14 - 900 m

Tourner à gauche sur l'avenue de Murviel - 2.5 m

Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m

Se diriger vers le nord-est sur l'avenue de Murviel - 800 m

Vous êtes arrivé à votre destination - 0 m